



# L'UFAP UNSa Justice à la rencontre de nos collègues de GUYANE

Secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 15 Novembre 2023

L'UFAP UNSa Justice s'est rendue la semaine dernière sur le département de la Guyane pour rencontrer les personnels du Centre Pénitentiaire de Remire-Montjoly et des trois antennes du SPIP Guyane.

Lors de nos visites dans les différents services et structures, nous avons rencontré des personnels investis avec lesquels les échanges ont été riches et chaleureux. L'UFAP UNSa Justice salue le courage et professionnalisme de nos camarades guyanais et leur témoigne tout son soutien.

La visite des SPIP Milieu Ouvert de Saint Laurent du Maroni et de Cayenne ont mis en exergue des carences de sécurisation de ces deux structures. Pour le service de Saint Laurent, malgré une entrée dans les locaux il y a deux ans, on est loin des standards actuels. L'administration n'a rien trouvé de mieux que de louer des locaux au milieu d'une « cité », mettant en insécurité les collègues qui y travaillent. Nous sommes rassurés : une caméra de vidéosurveillance a été installée pour que les agents puissent vérifier si le passage est libre lorsqu'ils débauchent ! La taille des locaux a été sous-calibrée et pour gagner de la place des toilettes ont été installées dans la cuisine ou peut-être est-ce la cuisine qui a été installée dans les toilettes ! Un agent ASE, qui vient de rejoindre le service, a été installé dans un placard faute de place mais l'administration, dans sa grande bonté, l'a pourvu d'une climatisation... Pour l'antenne du SPIP Cayenne, la situation n'est guère plus reluisante : absence manifeste de la sécurisation du poste de travail à l'entrée et une porte d'accès aux salles d'entrée mal placée...

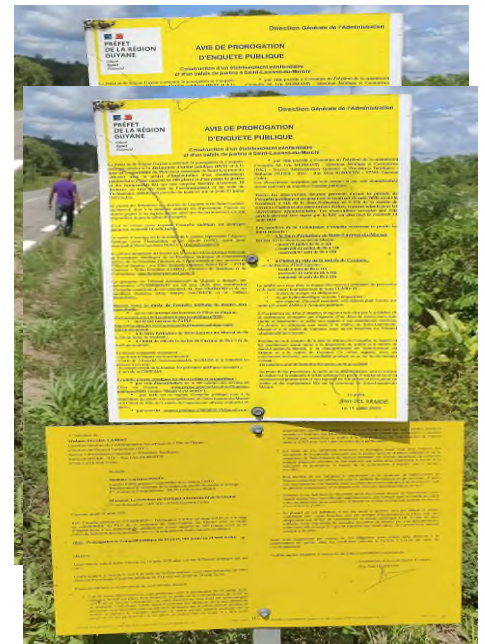
Le SPIP Milieu fermé de Remire-Montjoly est, quant à lui, plus approprié pour travailler dans de bonnes conditions matérielles et sécuritaires.

Le Centre Pénitentiaire de Remire-Montjoly, de conception récente dans le parc pénitentiaire français, est dans un état de dégradation avancé. Cet établissement est une véritable cocotte-minute ! Il réunit une surpopulation pénale record jamais atteinte en Guyane (+ de 180%) et des profils de détenus membres de gangs parmi les plus dangereux d'Amérique du Sud ! A cela, s'ajoutent des carences d'entretien de la structure. Pour l'UFAP UNSa Justice, la construction de l'établissement de Saint Laurent du Maroni doit être une priorité absolue ! Celles et ceux, qui sont aux manettes de la DAP et se prétendent défenseur de l'outre-mer, doivent, dans leurs actes, le prouver et respecter les engagements pris il y a plus de 6 ans par le président de la République...

[Extrait du rapport de suivi de l'accord de Guyane du 11 Juillet 2017 par le ministère de l'outre-mer :](#)

« • *Mesure engagée* • Coût : 111 M€ Le ministère de la justice confirme la construction d'un établissement pénitentiaire de 300 places dans l'agglomération de Saint-Laurent-du-Maroni. Une étude de faisabilité est en cours afin de procéder à l'acquisition foncière, **le lancement des travaux étant prévu en 2020**. La livraison de cet établissement permettra de résorber le taux de sur-occupation dont souffre actuellement l'unique centre pénitentiaire de Guyane, situé à Rémire-Montjoly, tout en favorisant le maintien des liens sociaux et familiaux de la population pénale de l'ouest guyanais »

# Photos de l'établissement pénitentiaire de Saint Laurent du Maroni en date du 6 Novembre 2023, cherchez l'erreur !



**L'UFAP UNSa Justice** constate une fois de plus que l'Etat, garant des lois, ne les respecte pas ! Plutôt que de prioriser le programme inSERRE par exemple, la DAP et le ministre devraient revoir leurs urgences et lancer les travaux pour livrer au plus vite le second établissement guyanais qui, nous le savons déjà, ne suffira pas à couvrir les besoins en place au regard de l'explosion de la criminalité sur ce département.

**L'UFAP UNSa Justice**, qui défend depuis plus de trente ans les spécificités de l'outre-mer et leurs reconnaissances, a initié l'année dernière avec les députés des différents départements et territoires d'outre-mer un travail de fonds pour que cette partie de la République puissent bénéficier des structures et service spécialisées qui font défaut (UHSA, UHSI, PREJ, ERIS, EPM...). Nous avons porté une nouvelle fois, auprès des autorités rencontrées, ces demandes qui recueillent aujourd'hui l'approbation des autorités locales.

**L'UFAP UNSa Justice nationale accompagnera prochainement le nouveau secrétaire général de l'UFAP UNSa Justice GUYANE** pour rencontrer les élus guyanais et les sensibiliser sur l'urgence de lancer les travaux pour la construction du nouvel établissement pénitentiaire de Saint Laurent.

Le secrétaire général,  
Emmanuel CHAMBAUD

Le secrétaire général adjoint,  
Luciano DUCCESCHI